DOSSIER DE PRESSE - AVRIL 2025

COMME UN ARRIÈRE-GOÛT

SUCRE DE CANNE, CACAO, CAFÉ...
LA FACE CACHÉE DE NOS ALIMENTS IMPORTÉS

FAIRTRADE MAX HAVELAAR FRANCE

GREENPEACE

Institut Veblen pour les réformes économiques

© Ulet Ifansasti / Greenpeace

Introduction

Dans un contexte de mondialisation des filières agricoles et alimentaires, la France importe chaque année des millions de tonnes de produits agricoles qui jouent un rôle central dans notre consommation. Mais derrière ces produits du quotidien se cachent des réalités souvent méconnues. La consommation française de produits agricoles importés engendre des impacts majeurs dans les pays de production. Ces impacts se manifestent sous deux angles principaux : socioéconomique et écologique.

L'étude « *Consommation française de produits agricoles importés : quels impacts, quelles solutions* » réalisée par le BASIC pour Max Havelaar France, l'Institut Veblen et Greenpeace France vise à mettre en lumière les impacts de nos importations et questionne leur durabilité, afin de sensibiliser les décideurs, les entreprises et le grand public sur ces enjeux.

L'étude identifie 13 filières d'importation particulièrement concernées, dont le cacao, l'huile de palme, le soja et le café. Ces productions sont à l'origine d'une forte pression sur les écosystèmes, de nombreuses violations des droits humains et d'inégalités sociales persistantes.

L'empreinte écologique des importations françaises est considérable : filières gourmandes en eau, déforestation liée à l'extension des terres agricoles, pollution des eaux, émissions de gaz à effet de serre… Ces filières d'importation sont également souvent associées à des violations des droits fondamentaux des travailleurs, à l'accaparement de terres, et à des conditions de travail qui restent préoccupantes : travail des enfants, travail forcé et salaires ou revenus insuffisants sont des réalités encore trop fréquentes.

Les chiffres sont alarmants : les travailleurs et les agriculteurs de six filières perçoivent moins de 60 % d'un revenu vital, et des milliers d'hectares de forêts sont sacrifiés chaque année pour répondre à la demande française.

Pourtant, des solutions existent. L'Union européenne a mis en place plusieurs réglementations pour réduire ces impacts, notamment le règlement sur la déforestation (RDUE), la directive sur le devoir de vigilance (CS3D) et le règlement sur l'interdiction des produits issus du travail forcé. Cependant, alors qu'elles ne sont pas encore pleinement déployées à travers l'Europe, ces potentielles avancées sont déjà menacées par de multiples remises en questions, notamment la première directive omnibus proposée par la Commission européenne.

En parallèle, l'accord UE-Mercosur suscite des inquiétudes dans la mesure où il favoriserait une hausse des importations de produits issus de pratiques non durables et entrerait en directe contradiction avec les avancées citées précédemment, fragilisant également leur mise en œuvre.

Il est urgent d'agir en faveur d'une transition agroécologique renforçant notre souveraineté alimentaire, d'encourager une consommation plus responsable et de renforcer des cadres réglementaires et législatifs, pour limiter l'impact de nos importations sur les populations et l'environnement. Agir aujourd'hui, c'est garantir une consommation plus responsable demain.

Classement des produits importés selon leur score d'impact socio-économique et écologique

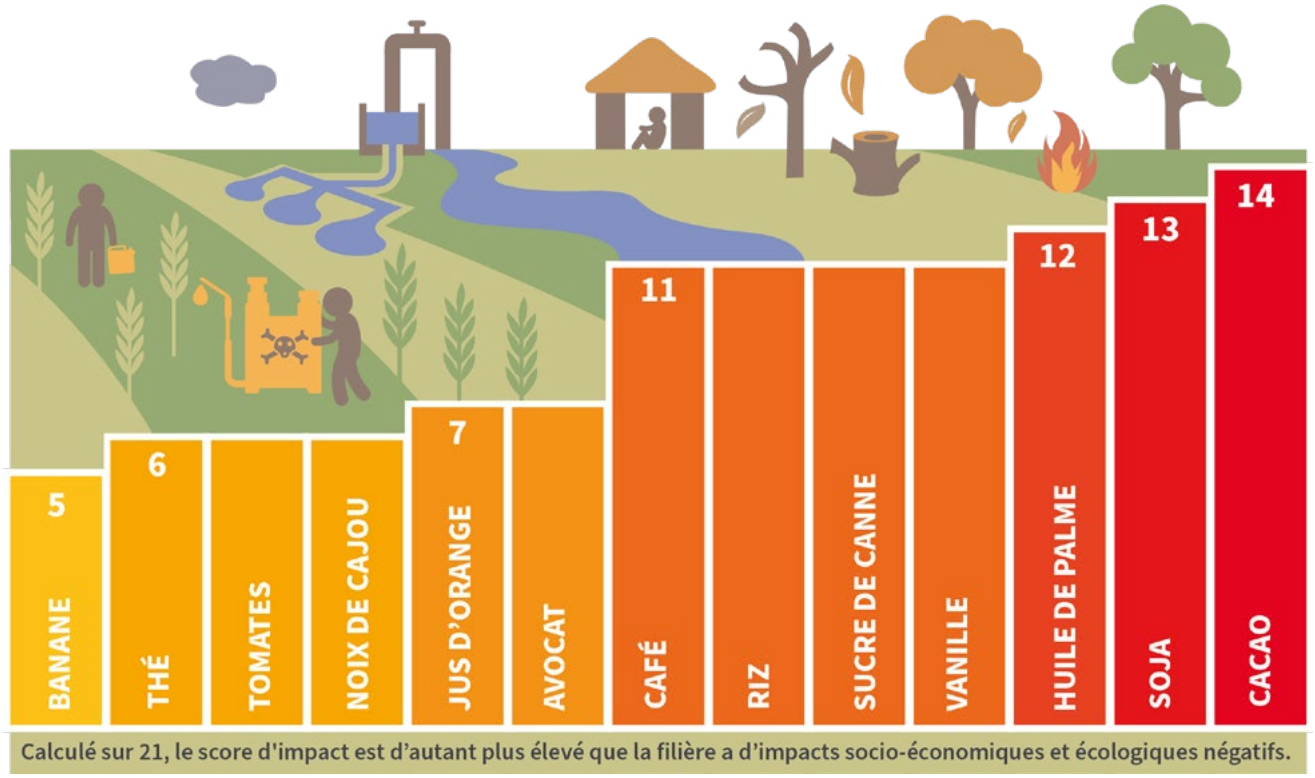

Souce: Étude « Consommation française de produits agricoles importés : quels impacts, quelles solutions » réalisée par le BASIC pour Max Havelaar France, l'Institut Veblen et Greenpeace France.

© Ulet Ifansasti / Greenpeace

PARTIE I

Palmarès des filières en fonction des 6 impacts étudiés

(voir annexe méthodologique pour un complément d'informations)

1 DÉFORESTATION : soja, huile de palme et cacao premiers responsables

La déforestation est l'un des impacts environnementaux les plus visibles et destructeurs liés aux importations agricoles françaises. En contribuant à la conversion des forêts tropicales et des savanes en terres agricoles, certaines filières d'importation participent activement à la perte de biodiversité, aux émissions de gaz à effet de serre et à la perturbation des cycles de l'eau et du climat. Le changement d'usage des terres est ainsi premier responsable, selon le GIEC, des émissions de GES dans le monde avec 24 %. Cette déforestation importée concerne en priorité les pays tropicaux où sont cultivées les matières premières comme le soja, le palmier à huile ou le cacao, destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation animale (soja) en Europe.

L'étude du BASIC montre que les filières françaises les plus responsables de déforestation sont celles du soja (principalement cultivé au Brésil), de l'huile de palme (en Asie du Sud-Est) et du cacao (Afrique de l'Ouest). Ces cultures sont souvent implantées dans des zones anciennement forestières, dont les surfaces sont rasées ou brûlées pour créer des monocultures à haut rendement.

Top 3 des filières selon leur impact négatif
(selon les hectares déforestés chaque année pour approvisionner la France).

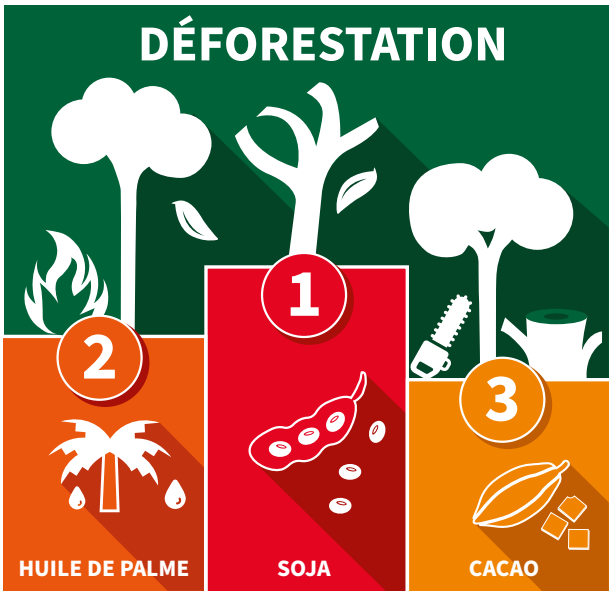

© Marizilda Cruppe / Greenpeace

FOCUS LA FILIÈRE SOJA

Une culture extensivement destructrice

Le soja est aujourd'hui le produit importé par la France qui cause le plus de déforestation. Utilisé principalement pour l'alimentation animale (sous forme de tourteaux, pour nourrir notamment les volailles et les porcs), il provient massivement d'Amérique latine, d'abord du **Brésil**, mais aussi de l'**Argentine** et du **Paraguay**.

La demande mondiale, couplée à un modèle agricole industriel intensif, pousse les producteurs à étendre sans cesse les surfaces cultivées, en détruisant des écosystèmes naturels ou en s'installant sur des terres déjà converties. Un front important de déforestation et de conversion des terres est le biome du **Cerrado brésilien**, une savane arborée d'une immense richesse écologique. Bien que moins médiatisée que l'Amazonie, cette région, dont 20 millions d'hectares sont consacrés à la culture du soja (l'équivalent de plus de la moitié de la surface de l'Allemagne), a déjà perdu **près de 50 %** de sa végétation naturelle. Dans le biome amazonien, malgré un moratoire contre le soja en place depuis 2008, les plantations de soja sont passées d'1,64 million d'hectares en 2007 à 7,28 millions hectares en 2022[1]. Ce phénomène empiète sur des terres déjà converties, en particulier des pâturages, repoussant ainsi les élevages bovins dans des zones forestières.

Impacts environnementaux

→ **Perte massive de biodiversité :** le Cerrado abrite des milliers d'espèces endémiques, aujourd'hui menacées.

→ **Émissions de gaz à effet de serre :** chaque hectare déboisé libère du carbone stocké dans la biomasse et les sols.

→ **Érosion et appauvrissement des sols :** la déforestation expose les sols, et les cultures de soja appauvrissent les terres et nécessitent des apports massifs d'engrais et de pesticides.

La filière soja illustre parfaitement le lien entre agriculture, alimentation et climat. Rendre cette filière plus durable est indispensable pour respecter les engagements climatiques de la France et protéger les derniers écosystèmes naturels d'Amérique du Sud.

Des atteintes aux droits humains

Au-delà des impacts environnementaux, la culture du soja au Brésil, en Argentine et au Paraguay a aussi des conséquences sociales. Le BASIC mentionne ainsi des atteintes aux droits humains, notamment autour de l'accaparement des terres et de l'eau des populations autochtones, également visées par des violences, ainsi que des manquements au droit du travail et des cas de travail des enfants.

1 Manifeste de défense du moratoire sur le soja au Brésil.

2 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE : impact climatique des produits chocolatés

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux importations agricoles françaises constituent une part importante de l'empreinte carbone globale du pays, bien qu'elles soient souvent ignorées dans certains bilans climatiques nationaux ne comportant pas les émissions « importées ». Elles proviennent de plusieurs sources : **la déforestation** liée à la conversion des terres, l'usage d'**intrants agricoles** (engrais et pesticides), les procédés industriels de **transformation** (broyage etc.) et **le transport** international des marchandises.

Selon l'étude du BASIC, les trois filières agricoles importées les plus émettrices de GES sont : le cacao, le soja et le café. Ces cultures sont majoritairement produites en Afrique de l'Ouest, en Amérique latine et en Asie.

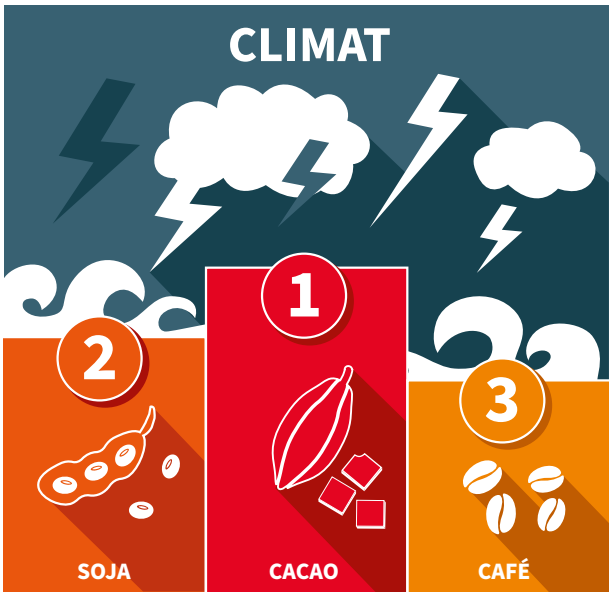

Top 3 des filières selon leur impact négatif
(GES émis en kt CO_2 eq.)

FOCUS LA FILIÈRE CACAO

Le cacao est un ingrédient essentiel de l'industrie agroalimentaire mondiale, avec une production annuelle d'environ 5 millions de tonnes de fèves. En 2024, le marché mondial du chocolat était évalué à 125 milliards de dollars. Pourtant, sa culture engendre des impacts environnementaux majeurs, notamment en termes d'émissions de gaz à effet de serre. En Afrique de l'Ouest, d'où provient la majorité du cacao consommé en France, la culture cacaoyère contribue à la déforestation, à la dégradation des sols et à l'appauvrissement des terres.

Les principales sources d'émissions

Les émissions de GES associées à la culture du cacao proviennent de plusieurs étapes :

→ **Déforestation :** la conversion de forêts en plantations de cacao libère d'importantes quantités de CO_2 stockées dans la biomasse et les sols. Cela représente la majorité des émissions.

→ **Pratiques agricoles :** l'usage d'engrais et de pesticides chimiques entraîne la production de GES, notamment le protoxyde d'azote (N_2O).

→ **Transport et transformation :** le transport du cacao vers les centres de collecte et les lieux de transformation, ainsi que les étapes de transformation elle-mêmes émettent également du CO_2.

→ **Transport maritime :** les fèves sont ensuite expédiées vers l'Europe, où elles sont transformées, emballées et consommées, ajoutant une couche supplémentaire d'émissions.

Spécificités régionales

→ En **Côte d'Ivoire** et au **Ghana**, qui produisent 67 % du total mondial, la croissance rapide

de la production s'est faite au détriment des forêts tropicales : plus de 80 % des forêts de Côte d'Ivoire ont disparu entre 1960 et 2010[2]. Même les aires protégées ont été touchées.

Les exploitations sont principalement familiales, avec peu de mécanisation, mais cela n'empêche pas des émissions importantes en raison de la déforestation indirecte.

Des producteurs en situation de survie

Les petits producteurs de cacao sont les premiers à souffrir de ce système. Ils ne perçoivent en moyenne que 11 % du prix final d'une tablette de chocolat. En Côte d'Ivoire et au Ghana, plus de 50 % d'entre eux sont sous le seuil de pauvreté et les revenus issus de la vente du cacao sont très instables, dépendants des cours internationaux et des fluctuations de rendement.[3]

© Fairtrade / Nipah Dennis

3 POLLUTION DE L'EAU (EAUX GRISES) : un impact souvent invisible du café ou du cacao

Top 3 des filières selon leur impact négatif
Volume d'eau douce nécessaire pour diluer à un niveau acceptable la pollution générée par les rejets (en m³)

La pollution de l'eau liée à l'agriculture intensive est un enjeu majeur des filières agricoles d'importation. Elle résulte principalement de l'usage d'**engrais et de pesticides, qui contaminent les nappes phréatiques, les rivières et les lacs** via le ruissellement ou l'infiltration. Cette pollution de type « eaux grises » correspond à la quantité d'eau nécessaire pour diluer les polluants jusqu'à des concentrations acceptables. C'est une mesure clef des impacts environnementaux invisibles mais bien réels des chaînes d'approvisionnement agricoles.

En France, une large part de cette pollution est délocalisée via les importations agricoles, en particulier par les filières du cacao, du soja et du café. Ces productions sont cultivées dans des pays des régions tropicales où les régulations environnementales sont souvent faibles, voire inexistantes.

2 Banque Mondiale. 2022. République de Côte d'Ivoire, Note de Politique forestière.
3 Banque mondiale. 2019. Au Pays du cacao : comment transformer la Côte d'Ivoire.

© Fairtrade Canada / Juan Nicolás Becerra Manrique

FOCUS LA FILIÈRE CAFÉ

Le café est l'une des boissons les plus consommées au monde, mais aussi l'**une des cultures agricoles les plus consommatrices d'intrants chimiques.** Dans les principaux pays producteurs (Brésil et Vietnam), sa production est intensive, mécanisée, fortement dépendante des engrais de synthèse et des pesticides, qui finissent par contaminer les ressources en eau. À l'inverse, des modes de production utilisés dans le cadre de l'agriculture familiale, en moyenne altitude et souvent biologiques s'avèrent beaucoup moins polluants (Mexique, Bolivie, Honduras, Pérou, Colombie…). Mais les quantités importées en France sont moindres et n'apparaissent donc pas dans les premiers rangs de ce classement.

Pollution agricole directe

La culture du café en monoculture entraîne :

→ Des pertes massives d'azote et de phosphore dans les sols ;

→ Le lessivage des engrais vers les cours d'eau lors des fortes pluies ;

→ L'accumulation de produits phytosanitaires dans les nappes.

Dans certaines régions caféières, les concentrations de nitrates dépassent largement les normes de potabilité de l'OMS.

Traitement post-récolte : un polluant majeur

Le traitement post-récolte est très consommateur d'eau. Les cerises sont dépulpées et les grains longuement lavés à grande eau avant séchage. Ceci fait du café non biologique l'une des filières les plus polluantes pour les cours d'eau et les nappes phréatiques à proximité des parcelles de caféiers et des stations de lavage.

Conséquences écologiques et sanitaires

→ Appauvrissement de la biodiversité aquatique (poissons, invertébrés) ;

→ Prolifération d'algues toxiques et d'agents pathogènes ;

→ Contamination des puits utilisés pour l'eau potable ;

→ Risques accrus de maladies liées à l'eau (gastro-entérites, infections cutanées).

Le café est emblématique des paradoxes de la mondialisation : boisson quotidienne en Europe et en Amérique du Nord, mais culture souvent polluante dans les pays d'origine. Les éléments de l'étude rendent visible cette pollution invisible due à la part des importations françaises. Cette part est majoritaire, car le café bio et équitable représente à peine 6 % des plus de 300 000 tonnes de café vert consommées en France chaque année.

4 CONSOMMATION D'EAU POUR L'IRRIGATION (EAU BLEUE) : la monoculture intensive en cause

La consommation d'eau *bleue* — c'est-à-dire l'eau prélevée dans les ressources de surface (rivières, lacs) ou souterraines (nappes phréatiques) pour l'irrigation — est **un indicateur clef de la pression qu'exercent certaines cultures agricoles sur les ressources hydriques naturelles.** Dans un contexte mondial de stress hydrique croissant, lié au changement climatique et à l'intensification de l'agriculture, cet indicateur est essentiel pour évaluer la durabilité des filières agricoles importées en France.

L'étude du BASIC classe les filières en fonction du volume d'eau bleue mobilisée dans les pays de production. Trois filières dominent ce classement : le soja, le riz et le jus d'orange. Ces cultures, souvent pratiquées **en monoculture et avec une forte dépendance à l'irrigation**, exercent une pression directe sur les ressources en eau, parfois dans des régions déjà vulnérables à la sécheresse.

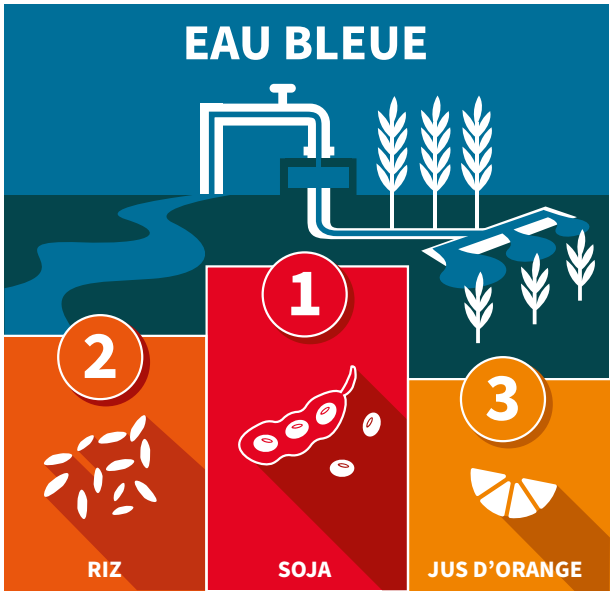

Top 3 des filières selon leur impact négatif
Volume d'eau en surface et souterraine consommé (en m³)

FOCUS LA FILIÈRE RIZ

Le riz est l'aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale. Il est également **une culture extrêmement exigeante en eau**. Les systèmes traditionnels de riziculture inondée nécessitent d'énormes volumes d'eau bleue, car ils impliquent de maintenir les rizières inondées pendant une grande partie du cycle de culture. Cette pratique mobilise des quantités massives d'eau, avec des impacts considérables sur les ressources locales.

Conséquences de l'irrigation massive

→ **Surexploitation des nappes :** dans plusieurs régions rizicoles, l'abaissement des nappes phréatiques est alarmant, compromettant l'accès à l'eau potable pour les populations locales.

→ **Salinisation des sols :** l'intrusion d'eau salée liée à la remontée des nappes ou à la surexploitation des zones côtières fragilise les rendements agricoles.

→ **Perte de biodiversité aquatique :** la transformation des zones humides et l'usage d'intrants chimiques affectent les écosystèmes aquatiques.

Une culture peu résiliente au changement climatique

Le riz est vulnérable aux variations de température, aux sécheresses prolongées et aux inondations soudaines. Or, ces phénomènes sont appelés à se multiplier dans les prochaines décennies. Cela renforce la compétition pour l'eau entre agriculture, consommation humaine et besoins industriels.

Risques sociaux et sanitaires

Dans certaines régions d'Asie, les conflits autour de l'eau se multiplient, entre agriculteurs, entreprises agro-industrielles et populations locales. Le manque d'eau potable, la baisse de la qualité de l'eau et l'exposition à des polluants dans les rizières (arsenic, pesticides) menacent la santé publique.

Un enjeu mondial invisible

La consommation de riz en France peut sembler anodine (estimée à 6 kg par personne par an en 2022-2023, soit environ 400 000 tonnes annuelles), mais elle mobilise à distance des ressources hydriques rares. En Thaïlande ou au Cambodge, **chaque kilo de riz exporté représente 2 500 litres d'eau douce prélevés**[4]. Intégrer cette réalité dans nos choix alimentaires et politiques est un levier puissant pour la justice environnementale et la résilience globale.

5 TRAVAIL DES ENFANTS ET TRAVAIL FORCÉ : présents dans notre cacao, notre sucre, notre café

Le travail des enfants et le travail forcé dans les filières agricoles restent une réalité massive et préoccupante. Ces violations des droits humains sont encore largement répandues dans les pays producteurs de matières premières destinées à l'exportation vers l'Europe. En cause : **la pauvreté structurelle** des producteurs, **l'absence de législation** ou de contrôle, **la pression des acheteurs** pour baisser les prix et **la fragmentation des chaînes** d'approvisionnement.

L'étude du BASIC révèle que trois filières se distinguent particulièrement par **la présence systémique du travail des enfants ou forcé :** le cacao (on estime à 1,5 million le nombre d'enfants travaillant dans des conditions dangereuses en Afrique de l'Ouest[5]), le sucre de canne (voir encadré page suivante) et le café.

Ci-contre
Top 3 des filières selon leur impact négatif

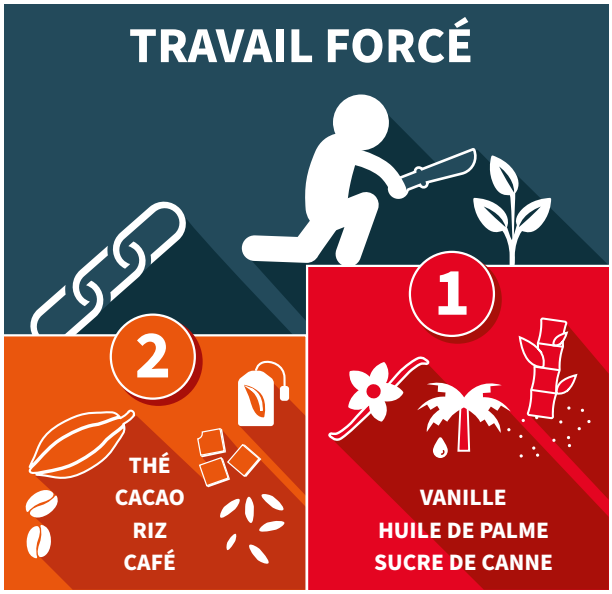

4 Portail de connaissances de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

5 Travail des enfants sur les plantations de cacao : deux décennies de perdues, Public Eye, mars 2020.

FOCUS LA FILIÈRE SUCRE DE CANNE

La production de sucre de canne s'appuie sur une main-d'œuvre bon marché et vulnérable dans de nombreux pays du Sud. Héritière de systèmes coloniaux et de grandes plantations, elle reste aujourd'hui l'une des filières agricoles les plus concernées par le travail forcé et des formes modernes d'esclavage, en particulier dans des pays comme le Brésil, l'Inde et le Guatemala.

Travail forcé au Brésil et en Amérique centrale

Au Brésil, des milliers de travailleurs saisonniers sont recrutés chaque année pour la coupe de la canne à sucre. Ces travailleurs, souvent analphabètes et très pauvres, sont déplacés de régions éloignées, logés dans des conditions précaires, et soumis à des cadences de travail exténuantes.

Les rapports de l'OIT et des ONG locales ont mis en lumière des cas récurrents de travail forcé, notamment liés à **l'endettement** envers les employeurs, à **la confiscation de documents** ou à l'absence de liberté de mouvement.

Travail des enfants en Inde

En Inde, de nombreux enfants travaillent dans les champs de canne à sucre, souvent pour aider leurs familles endettées. Ils sont exposés à des conditions dangereuses, manipulant des outils tranchants, portant de lourdes charges et travaillant de longues heures sous une chaleur intense. **La scolarisation est fréquemment interrompue**, ce qui compromet durablement leur avenir.

6 CONDITIONS DE VIE - REVENU VITAL : la vanille produit de luxe au Nord, de survie au Sud

Top 3 des filières selon leur impact négatif
Pourcentage de non atteinte d'un niveau de vie décent

L'un des indicateurs les plus révélateurs de l'injustice dans les chaînes d'approvisionnement agricoles est le pourcentage d'atteinte d'un niveau de vie décent. Ce concept, défini comme **le revenu nécessaire pour couvrir les besoins essentiels d'une famille** (logement, alimentation, santé, éducation, etc.), met en lumière la précarité économique de millions d'agriculteurs et de travailleurs agricoles dans les pays du Sud.

Selon l'étude du BASIC, plusieurs filières d'importation françaises affichent des niveaux particulièrement faibles en matière de revenu vital, notamment la vanille, l'huile de palme et le sucre de canne. Ces filières, bien qu'elles génèrent des profits considérables pour les industriels et distributeurs, laissent leurs producteurs dans une pauvreté endémique.

FOCUS LA FILIÈRE VANILLE

La vanille est la deuxième épice la plus chère au monde après le safran. Elle est principalement cultivée à **Madagascar**, qui assure environ 50 % de la production mondiale (6 800 tonnes) et 84 % des importations françaises. La France, avec l'Allemagne et les États-Unis, fait partie des 3 premiers pays importateurs / ré-exportateurs de vanille. Sur le papier, cette matière première utilisée dans l'alimentation, les cosmétiques, les parfums et la pharmacie devrait pouvoir assurer un revenu minimum aux producteurs puisque le marché de la vanille est estimé à 2,2 milliards de dollars (la seule valeur d'export à environ 1 milliard de dollars[6]). Pourtant, cette richesse apparente masque une pauvreté dramatique : les travailleurs de cette filière ne perçoivent que 40 % de la somme nécessaire pour atteindre un niveau de vie décent, selon les données de l'étude du BASIC.

Instabilité des prix

Le marché mondial de la vanille est extrêmement volatil. Les prix varient de façon spectaculaire en fonction des récoltes, des catastrophes naturelles ou des effets de spéculation. Les producteurs n'ont aucune maîtrise sur ces fluctuations, et leur revenu varie de manière imprévisible d'une année sur l'autre.

Charge de travail élevée, faible rémunération

La culture de la vanille (une orchidée) est l'une des plus exigeantes : la pollinisation est entièrement manuelle, les gousses doivent être récoltées à un moment précis, puis subir un long processus de transformation (échaudage, séchage, affinage). Ce travail minutieux n'est que très peu valorisé dans la chaîne de valeur : la majorité des profits sont captés par les exportateurs, les affineurs et les marques.

© Tobias Thiele

Les agriculteurs, eux, restent dans une dépendance extrême vis-à-vis des collecteurs et des prêteurs, souvent contraints de vendre leur production à bas prix bien avant la récolte.

Vulnérabilité structurelle des producteurs

→ Très faible accès au foncier sécurisé ;

→ Manque d'infrastructures (routes, électricité, centres de transformation) ;

→ Faible niveau d'alphabétisation et d'éducation financière ;

→ Absence de couverture santé ou de retraite.

La vanille, **produit de luxe dans les pays du Nord, reste une culture de survie** dans les pays du Sud. Revaloriser et sécuriser la rémunération des producteurs semble être le critère premier pour assurer la durabilité de cette filière emblématique.

6 Analyse de la taille et de la part de marché de la gousse de vanille – tendances de croissance et prévisions (2024-2029), Mondori Intelligence.

PARTIE II

Analyse des principales réglementations européennes envisagées pour atténuer ces impacts

L'analyse approfondie des impacts environnementaux et sociaux des principales filières d'importation agricoles françaises confirme la nécessité d'adopter et de mettre en œuvre de façon efficace des réglementations plus ambitieuses couvrant les chaînes de valeur concernées.

FIGURE 1
Boussole de durabilité

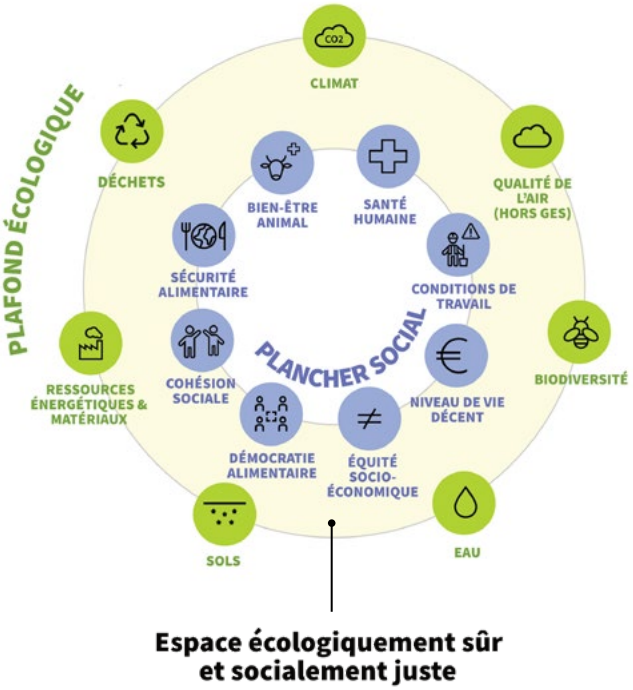

Source : BASIC, sur la base de Raworth 2017.

La boussole de durabilité

La boussole de durabilité est un outil créé par le BASIC sur la base du donut de Kate Raworth qui part des limites planétaires identifiées par les scientifiques et la satisfaction des besoins essentiels des individus. Le donut représente ainsi visuellement l'espace sur et juste pour l'économie, entre le plancher social et le plafond écologique. Le BASIC a utilisé cet outil pour construire une boussole de durabilité appliquée à l'agriculture et l'alimentation qui fait ainsi ressortir 15 enjeux (7 sur l'écologie et 8 sur le bien-être socioéconomique fondés sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les objectifs de développement durable des Nations unies). Dans les coulisses de cette boussole, un autre outil permet de relier chaque enjeu aux différentes causes susceptibles de l'impacter, en retraçant des « chemins de causalité », nourris par l'état de l'art de la recherche académique, pour disposer d'une lecture systémique des impacts.

Bientôt des règles renforcées pour l'accès au marché européen ?

L'UE a justement commencé à rehausser plusieurs exigences d'accès à son marché pour bannir certaines pratiques avec l'adoption en 2023 et 2024 d'un règlement sur la déforestation[7], d'un autre sur le travail forcé[8] et d'une directive sur le devoir de vigilance[9].

Un examen approfondi de ces nouvelles réglementations à l'aune de la boussole de durabilité mise au point par le BASIC indique qu'elles sont de nature à prévenir certaines violations des droits humains et atténuer certaines dégradations environnementales identifiées dans ces filières. Leur efficacité dépendra évidemment des efforts déployés au moment de leur mise en œuvre effective et de leur contrôle.

L'analyse montre toutefois leur caractère complémentaire pour agir sur différents paramètres sociaux ou environnementaux qui alimentent ces impacts.

Ces réglementations, fruits d'âpres compromis politiques à l'échelle communautaire, présentent néanmoins déjà des lacunes :

→ Toutes les productions impactantes sur la déforestation ne sont pas couvertes et certains écosystèmes menacés ont été exclus du texte. Par ailleurs, les conditions pour éviter de faire peser les nouvelles contraintes de cette régulation sur les maillons les plus vulnérables des chaînes de valeur ne sont pas encore réunies.

FIGURE 2

Comparaison entre les potentiels d'amélioration de la durabilité amené par les 3 législations RDUE, CS3D et Travail forcé, et le potentiel de dégradation de la durabilité amené par l'Accord UE-Mercosur

Source : Étude « Consommation française de produits agricoles importés : quels impacts, quelles solutions » réalisée par le BASIC pour Max Havelaar France, l'Institut Veblen et Greenpeace France.

7 Règlement (UE) 2023/1115 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Sur ce sujet, voir : Déforestation importée : l'Union européenne adopte une réglementation ambitieuse mais imparfaite, espace presse Greenpeace France.

8 Règlement (UE) 2024/3015 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2024 relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union et modifiant la directive (UE) 2019/193.

9 Directive (UE) 2024/1760 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937 et le règlement (UE) 2023/2859.

→ La directive sur le devoir de vigilance adoptée en 2024 ne couvre que les très grandes entreprises et le secteur financier n'est pas soumis aux mêmes obligations. Sans compter que la charge de la preuve continue de peser sur les victimes des violations des droits humains ou de dégradation environnementales.

Des règles affaiblies avant même d'être déployées ?

Or ces textes apparaissent déjà menacés avant même d'être mis en œuvre, au nom de la simplification.

→ La mise en œuvre du règlement sur la déforestation a été reportée d'un an, à la fin de l'année 2025[10]. Et le débat au Parlement européen en décembre 2024 sur ce report avait donné lieu à de nombreuses propositions d'affaiblissement du texte, fort heureusement écartées pour l'heure. Le classement des pays en fonction du niveau de risque de déforestation reste toutefois à effectuer. Or l'UE semble déjà avoir accepté de négocier avec les pays du Mercosur des conditions de traitement spécifiques en contrepartie de la possible finalisation d'un accord de commerce entre les deux blocs, ce qui ne manquera pas de provoquer des demandes similaires de la part des autres pays tiers tels que l'Indonésie ou la Malaisie et pourrait affaiblir la robustesse de l'instrument.

→ La directive sur le devoir de vigilance qui devait être transposée en droit national et mise en œuvre à partir de 2027 fait l'objet d'une proposition de révision dans le cadre d'une première proposition de directive omnibus. Le texte présenté le 26 février 2025 restreindrait fortement son champ d'application (avec l'exclusion des relations commerciales indirectes) et surtout réduirait les obligations en matière de mise en œuvre, de contrôle et de sanctions tout comme la possibilité de tenir responsables civilement les entreprises en cas de faute.

→ La mise en œuvre du règlement sur le travail forcé risque d'être affectée par le projet de simplification omnibus. En effet, les entreprises doivent décliner dans leurs procédures les obligations de la directive sur le devoir de vigilance, obligations qui seront substantiellement abaissées par le projet de simplification. Ainsi, la réduction du champ de la directive devoir de vigilance aux fournisseurs directs ne permettrait pas d'identifier les pratiques de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement.

Un accord UE-Mercosur accélérateur des impacts négatifs de la consommation européenne ?

En parallèle, l'analyse des effets potentiels de la mise en œuvre de l'accord commercial négocié entre l'UE et les pays du Mercosur met en lumière un risque d'aggravation des impacts actuels. En effet la massification de certains flux commerciaux ne manquerait pas d'engendrer des pressions supplémentaires sur les ressources naturelles et une intensification des modes de production.

Certaines des composantes de l'accord pourraient par ailleurs affaiblir ou entrer en contradiction avec les avancées précédemment citées. Ainsi, les pays du Mercosur pourraient porter réclamation contre certaines réglementations de l'Union européenne (et *vice-versa*) qui impacteraient les échanges commerciaux, en demandant des ajustements sans lesquels les droits de douanes seraient rehaussés. Concernant le RDUE spécifiquement, l'accord, qui ne prévoit en lui-même aucun engagement contraignant sur la baisse de la déforestation, devra être "considéré favorablement" dans le cadre de la catégorisation, de faible à risque élevé de déforestation, des pays du Mercosur.

10 Règlement déforestation : Greenpeace France s'inquiète du report de sa mise en œuvre, décembre 2024.

© Bruno Kelly / Greenpeace

Les recommandations de Greenpeace, Max Havelaar France et de l'Institut Veblen

Les trois organisations appellent les décideurs à :

→ Appliquer rigoureusement les textes européens RDUE, CS3D et Règlement Travail Forcé, sans délai et les détricoter ;

→ Rejeter l'accord UE-Mercosur, incompatible avec les objectifs européens en matière de justice sociale et climatique ;

→ Soutenir activement la certification écologique, sociale et équitable des importations françaises dans les denrées sensibles.

ANNEXE

Informations complémentaires sur les autres filières et les principaux pays de production dans le monde

(informations non traitées dans l'étude)

FOCUS BANANE

La banane est le fruit le plus consommé en France. Produite principalement en Amérique latine, sa culture est marquée par une forte intensité d'intrants chimiques et par des conditions de travail souvent difficiles, voire précaires, pour les ouvriers agricoles. Ceux-ci ne perçoivent qu'une part marginale du prix de vente au consommateur final. La filière banane illustre ainsi les tensions entre prix bas imposés par la grande distribution, pressions sur les droits sociaux et impacts environnementaux durables.

FOCUS JUS D'ORANGE

Le jus d'orange consommé en Europe provient majoritairement du Brésil, premier producteur mondial. Les travailleurs saisonniers y sont souvent confrontés à des conditions de travail précaires : rémunérations insuffisantes, absence de sécurité de l'emploi, longues heures de travail et exposition aux pesticides[11]. Environ 80 % des 420 000 travailleurs de l'industrie brésilienne du jus d'orange sont des saisonniers sans sécurité d'emploi. De plus, l'utilisation intensive de pesticides dans les plantations d'oranges brésiliennes soulève des préoccupations environnementales et sanitaires.

FOCUS AVOCAT

L'avocat est devenu un produit emblématique du commerce mondialisé. Produit principalement au Mexique, au Pérou et au Kenya, il est associé à de forts impacts environnementaux : consommation d'eau élevée, déforestation, perte de biodiversité. Des tensions sociales et foncières existent également, notamment autour de l'accès à l'eau et à la terre. Sa production illustre les contradictions entre demande croissante et insoutenabilité écologique dans certaines zones.

FOCUS NOIX DE CAJOU

La noix de cajou est cultivée en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso), mais une

11 Juice with a bitter aftertaste, SOMO, 2017.

@ Fairtrade Česko a Slovensko

grande partie de sa transformation est externalisée en Asie. Cette situation prive les producteurs africains de la valeur ajoutée de la filière. Le décorticage, souvent confié à des femmes, est un travail physiquement éprouvant et parfois dangereux en raison de l'exposition à l'acide contenu dans la coque, qui peut provoquer des brûlures chimiques sur la peau, des irritations respiratoires et des lésions oculaires. L'absence de protection individuelle adéquate aggrave ces risques.

FOCUS THÉ

La filière thé est marquée par des inégalités sociales profondes, notamment dans les grandes plantations d'Inde, du Sri Lanka et du Kenya. Le travail est souvent mal payé, peu protégé, et effectué dans des conditions précaires. Les producteurs indépendants rencontrent des difficultés à accéder aux marchés, et les grandes exploitations concentrent une partie importante des revenus.

FOCUS TOMATES

Les tomates importées consommées hors saison en France proviennent majoritairement de pays tiers, où leur culture sous serre repose sur une main-d'œuvre peu protégée. Cette filière se caractérise par des conditions de travail précaires : faibles salaires, contrats instables, exposition aux produits chimiques, et manque d'accès aux droits sociaux fondamentaux. La pression exercée par les marchés européens sur les prix accentue la vulnérabilité des travailleurs.

Toutes ces filières sont stratégiques pour un certain nombre d'acteurs dans des démarches de durabilité. Elles illustrent les défis systémiques liés à l'agriculture d'exportation : faible rémunération, déséquilibre dans la chaîne de valeur, vulnérabilité climatique et sociale. Elles montrent aussi qu'il existe des leviers d'action pour accompagner des modèles agricoles plus durables, comme le commerce équitable qui permet le renforcement des droits sociaux et environnementaux dans les pays exportateurs.

À propos de l'association Max Havelaar France

L'ONG Max Havelaar France, membre fondateur du mouvement international Fairtrade/Max Havelaar, agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement. Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

www.maxhavelaarfrance.org

À propos de Greenpeace

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement citoyen engagé pour construire un monde durable et équitable.

www.greenpeace.fr

À propos de l'institut Veblen

L'Institut Veblen pour les réformes économiques est un *think tank* à but non lucratif qui promeut les politiques publiques et les initiatives de la société civile en faveur d'une transition écologique juste. Nous pensons que le modèle économique actuel est profondément insoutenable et doit être transformé dans un esprit de justice sociale et de respect des limites planétaires.

www.veblen-institute.org

À propos du BASIC

Le BASIC est une coopérative (SCIC) spécialisée dans l'analyse des impacts des modes de production et de consommation sur la société et l'environnement, en particulier dans l'alimentation et l'agriculture.

www.basic.coop

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom
Aelya Noiret
06 52 03 13 47
a.noiret@etycom.fr

Association Max Havelaar France
Jules Montané
06 61 13 50 51
j.montane@maxhavelaarfrance.org

Greenpeace France
Mélanie Veillaux
06 42 64 83 76
melanie.veillaux@greenpeace.org

Institut Veblen
Stéphanie Kpenou
07 86 43 92 99
kpenou@veblen-institute.org